

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 17 avril 2026

Objet : Délégation de signature à Mme Audrey HUSSON, Directrice du pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement à Limoges Métropole.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité par contre-délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président ;

CONSIDÉRANT que Mme Audrey HUSSON assure les fonctions de Directrice de la prévention et de la gestion des déchets au sein du Pôle proximité et environnement ;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement ;

VF 2026

ARRÊTÉ


ARTICLE 1er : Délégation est donnée sous la responsabilité et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Audrey HUSSON, Directrice de la prévention et de la gestion des déchets au sein du Pôle proximité et environnement pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets ;
- Tout bon de commande, y compris sous le logiciel RHODOE, toutes conditions générales d'achat et tout autre document de suivi des marchés publics, quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à D. 505-4-107 de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets ;
- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets ;
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (justificatif de capacité, attestation de travail) pour prestations relevant de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets ;
- Conventions de prêt de limons à domicile aux particuliers ;
- Conventions de bruyage de branchages à domicile ;
- Conventions relatives aux sites branchés, ententes ou accords pour la réduction des déchets ;
- Conventions de réponse aux demandes de sites et conventions de visite (partie de recyclage, centrale énergie déchets...) ;
- Déclarations d'intention de commencement de travaux et modifications de projet de travaux relevant de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets ;
- Bilan annuel de l'exécution des marchés de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets ;
- États d'acceptabilité des déchets dans le cadre des demandes de versement de subventions de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets ;
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets (contrats) par engagement supplémentaire, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatives à la prévention d'un usage résidentiel ou autre spécial.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Audrey HUSSON, Directrice de la prévention et de la gestion des déchets et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28151.pdf
(.pdf, 160,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER

